

QUAND L'AGROPASTORALISME DEVIENT PATRIMOINE MONDIAL



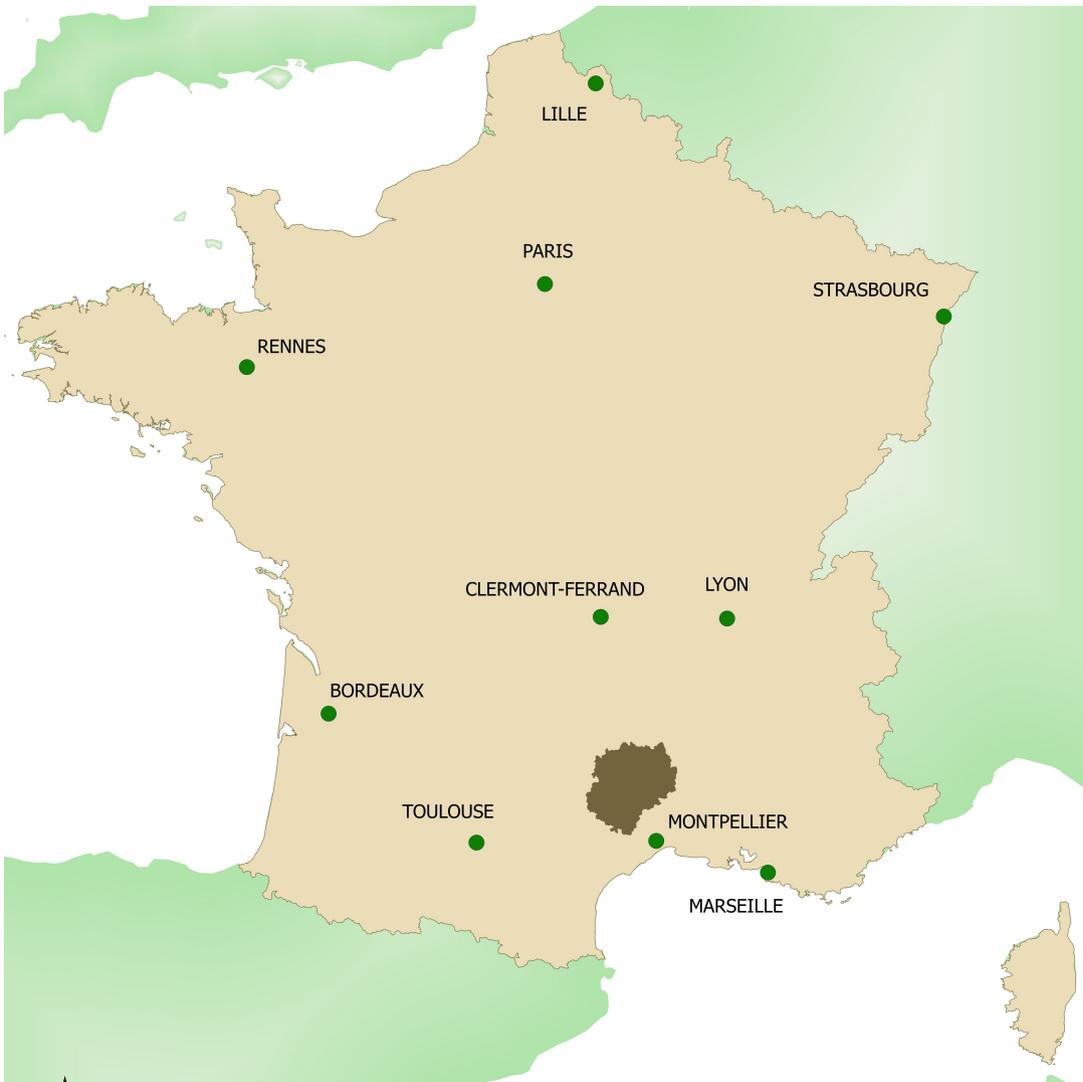
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
science et la culture



Les Causses et les Cévennes,
paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen
inscrit sur la Liste du patrimoine
mondial en 2011

Les Causses et des Cévennes :

Les Causses et les Cévennes ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial lors de la 35^{eme} session qui s'est tenue à Paris le 28 juin 2011 comme Bien culturel. Ils représentent un exemple de **paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen**.



Définition de l'agropastoralisme :
forme de pastoralisme qui associe l'élevage des troupeaux sur des parcours et la production de fourrages et de céréales pour leur alimentation.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Causses et les Cévennes,
paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen
inscrit sur la Liste du patrimoine
mondial en 2011





- 3 023 km² inscrits
- 4 départements
- 134 communes en zone cœur
- 97 communes en zone tampon
- 5 villes portes
- 3 entités géologiques
- des protections fortes existantes

Mémo : le cheminement d'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

- Dépôt par le candidat d'un dossier auprès du ministère concerné.
- Si le dossier convient : présentation du dossier par l'État auprès de l'UNESCO.
- Analyse du dossier par l'UICN et/ou l'ICOMOS qui rendent un avis technique sur le dossier + visite terrain
- Débat en Comité du Patrimoine mondial qui comporte 21 membres (renouvelés par tiers tous les 4 ans) qui décident collégialement des inscriptions sur la liste.
- Décision d'inscription, de report ou de refus.



Le cheminement de l'inscription C&C : long et sinueux !

- Début de l'aventure : en 2000, avec le rapprochement des candidatures UNESCO des départements Aveyron et Lozère autour de l'agropastoralisme
- 7 dossiers constitués dont 3 ont été présentés devant le comité du patrimoine mondial
- Élément important : la création de l'AVECC en 2005 qui regroupait les socio-professionnels et les élus du territoire
- Pour que le dossier aboutisse : comité très restreint de scientifiques locaux et nationaux mandatés par les ministères de l'environnement et de la culture, appuyés sur certains sujets par des organismes du territoire.
- La représentation du monde agricole ne s'est faite qu'au travers de techniciens de la chambre d'agriculture régionale ou départementale.



Les difficultés et atouts de la candidature :

- Un vaste territoire
- Deux entités culturellement différentes : les Causses & les Cévennes
- Arbitrer un découpage de territoire homogène autour de l'agropastoralisme donc bien définir ce qu'est l'agropastoralisme et qu'est-ce qu'il a d'exceptionnel ici ?
- Un portage politique fort
- Une thématique assez novatrice au sein des paysages UNESCO : paysage culturel et thématique agricole.

Catégorie des *paysages culturels évolutifs et vivants* :

« Les paysages culturels sont des biens culturels et représentent les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » mentionnées à l'article 1 de la Convention. Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes aussi bien qu'internes».



Qu'est-ce qui fait patrimoine dans l'agropastoralisme C&C ?

Parmi les 10 Critères de sélection définis par le Comité du Patrimoine mondial, les Causses et Cévennes ont été retenus selon les critères iii et v.

Critère (III) : Les Causses et Cévennes apportent un témoignage exceptionnel sur une **tradition culturelle d'une civilisation vivante.**



Aujourd'hui c'est environ 1400 exploitations agricoles sur le territoire.

Critère (v) : Les Causses et les Cévennes sont un exemple d'**établissement humain traditionnel**, de l'**utilisation du territoire représentatif d'une culture** et d'une **interaction humaine avec son environnement.**



Une culture présente depuis le néolithique et qui utilise, façonne et construit le paysage aujourd'hui encore



La **Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)** des Causses et des Cévennes s'illustre dans le façonnage de ce paysage par l'activité agropastorale.

Celle-ci présente pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée. Aujourd'hui, l'activité agropastorale, considérée comme viable, se traduit par de vastes étendues ouvertes, une biodiversité remarquable et un patrimoine architectural ingénieux.

Clapas, drailles, bergeries, caves, lavognes, cazelles, systèmes hydrauliques, clochers de tourmente, commanderies, bornes, montjoies sont les précieux témoins de la construction de ce paysage au cours des millénaires.

L'UNESCO les a reconnus **attributs** du Bien Causses et Cévennes.

Les attributs s'illustrent par :

- ✓ les paysages ouverts
- ✓ les espaces naturels et leur riche biodiversité
- ✓ l'empreinte historique avec :
 - les attributs structurants ou témoignant d'une maîtrise du territoire
 - les attributs révélant une pratique et une exploitation agropastorale du territoire
 - les attributs illustrant une culture du territoire.



Les paysages ouverts :

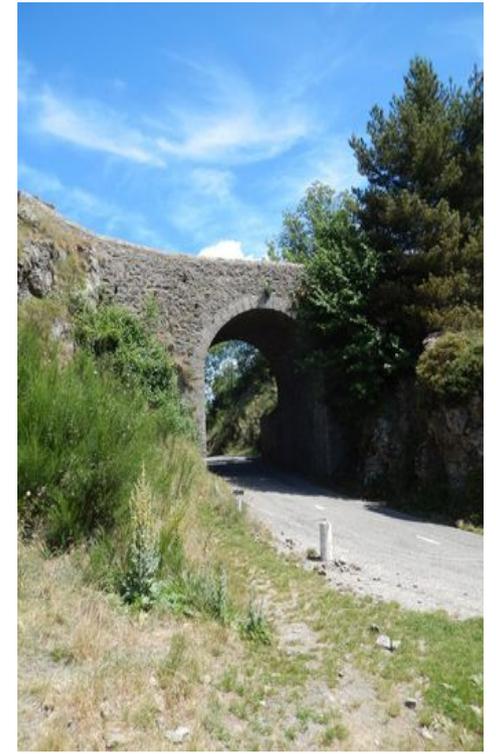
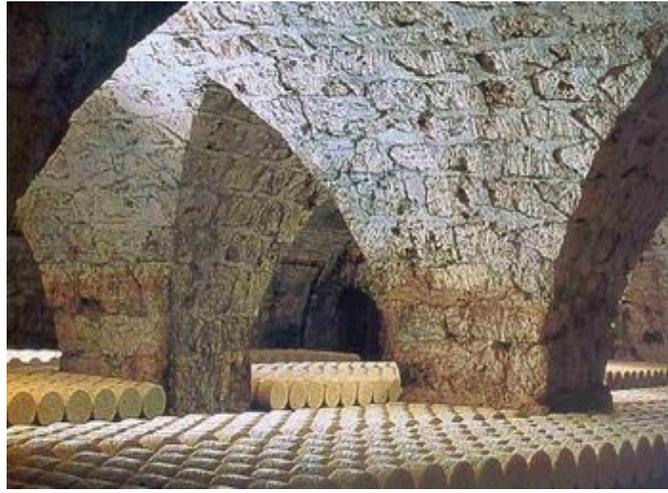


Les attributs structurant le territoire (les linéaires dans le paysage) :



Les attributs relevant de la pratique agropastorale (nécessaire à la pratique) :





Les attributs illustrant la culture agropastorale (traditions et savoir-faire) :



Inscription au patrimoine mondial : réactions !



 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	 <p>Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2011</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Beaucoup d'espoirs !

*La fréquentation
touristique va
exploser ! Jackpot !!*

On va recevoir plein
d'argent de l'UNESCO !

Communiquons vite !!



Beaucoup d'incompréhensions !

C'est notre boulot qui est reconnu et c'est le tourisme qui, une fois de plus, va se faire de l'argent sur notre dos !

On a pas été associé,
ni consulté !

Ce label va nous amener que
des contraintes supplémentaires !

Mais malgré tout, un constat partagé :

Cette inscription est la reconnaissance internationale de l'agropastoralisme, d'une culture de montagne, de territoires ruraux, de savoir-faire et du rôle majeur de cette activité dans le maintien de la qualité paysagère et des filières !



Inscription au patrimoine mondial : devoirs et actions

- Devoir : veiller à ce que l'agropastoralisme et les paysages continuent leur évolution dans le respect de la VUE

Pour cela :

- Obligation de se fédérer au-delà des clivages : réunion de tous les gestionnaires existants dans différents secteurs et départements
- Des outils : écriture d'un plan de gestion et d'un plan d'action 2014-2021

7 axes de travail déclinés :

- Aider au maintien de l'agropastoralisme
- Mieux connaître pour mieux gérer les paysages
- Mieux connaître et mieux gérer le patrimoine agropastoral
- Accompagner les évolutions en architecture et urbanisme
- Aider au développement de niches économiques
- Accompagner le développement d'un tourisme Causses & Cévennes
- Partager nos connaissances au niveau local et international.



S'ouvrir à l'international...

...que peut apporter la coopération au pastoralisme ?

Un projet : HNV-link

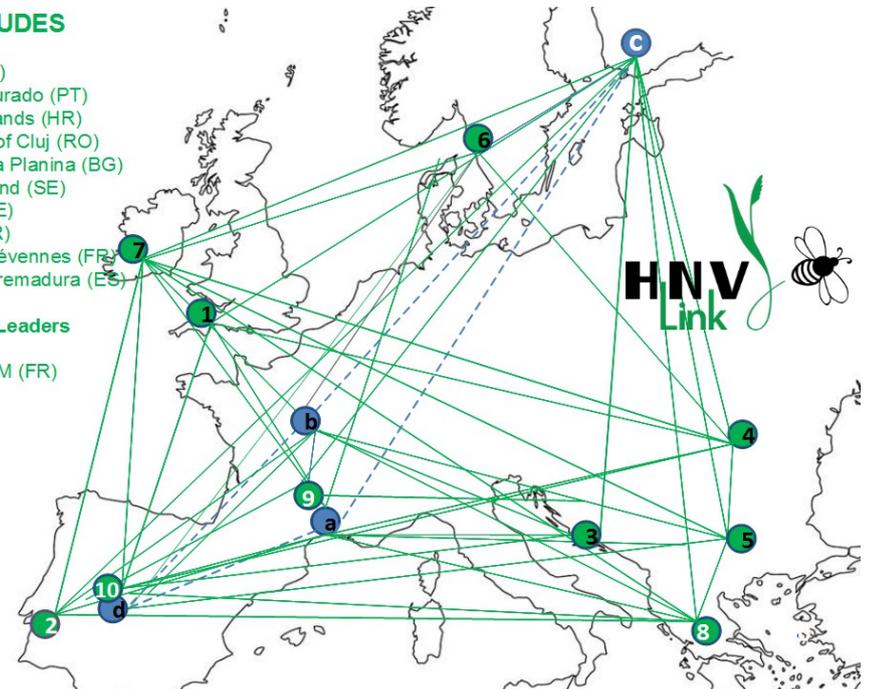
« Agriculture à Haute Valeur Naturelle : APRENDRE, INNOVER, PARTAGER »

AIRES D'ETUDES

- 1) Dartmoor (UK)
- 2) Sitio de Monfurado (PT)
- 3) Dalmatian Islands (HR)
- 4) Eastern Hills of Cluj (RO)
- 5) Western Stara Planina (BG)
- 6) Västra Götaland (SE)
- 7) The Burren (IE)
- 8) Thessalia (GR)
- 9) Causses et Cévennes (FR)
- 10) La Vera, Extremadura (ES)

Work Package Leaders

- a) CIHEAM-IAMM (FR)
- b) ASCA (FR)
- c) UH (FI)
- d) EFNCP (ES)

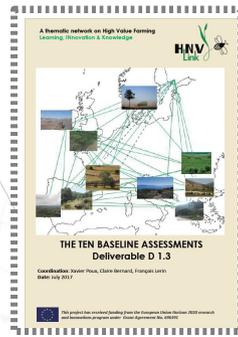


This project has received funding from the European Union Horizon 2020 research and innovations program under Grant Agreement No. 696391

> Local partners involved :



Des réalisations locales



Working group with resource persons (10 participants), February 21, 2017: synthesis of available information, construction of a chronological approach, of different illustrated sections of territorial subunits, and of a "Business as usual" scenario.

Mobilization of partners skills (for instance, involvement of Cévennes National Park architect-landscaper to elaborate sections of territorial subunits).



Meeting and working group with local stakeholders (40 participants), July 26, 2018 : prioritization of issues and responses to needed innovations



Bibliographic synthesis, official reports and recent programs or projects results (Mil'Ouv, Pegasus...)

Consultation of partners and thematic experts. Consultation of management structures (Cévennes National Park, Grands Causses Regional Nature Park, etc.)



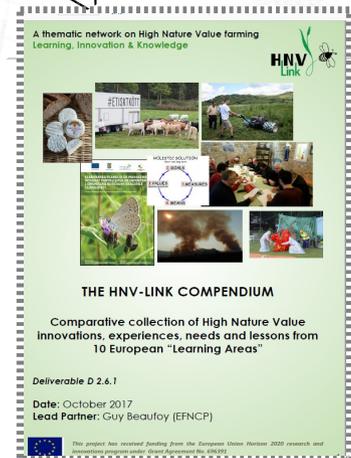
Mobilization of Interdepartmental Organization of the Causses and Cévennes governance to inform local stakeholders and collect their perceptions and expectations:

- Territorial Conference, December 02, 2016: information on HNV-Link + survey (15 responses, large panel): local HVN farming, environmental benefits, trends, weaknesses and threats, needs and opportunities.

- Territorial Conference, December 15, 2017: activity report on HNV-Link and valuation of the BA.



Meeting with local stakeholders (20 participants, 17 different structures), July 13, 2017 : validation of identified issues and exchange on existing or needed innovations for the territory.



Des échanges européens

Pour agir sur les politiques publiques

- Notes d'orientation
- Conférence finale

- Séminaires
- Capitalisation des diagnostics
- Création d'un atlas
- Visites croisées

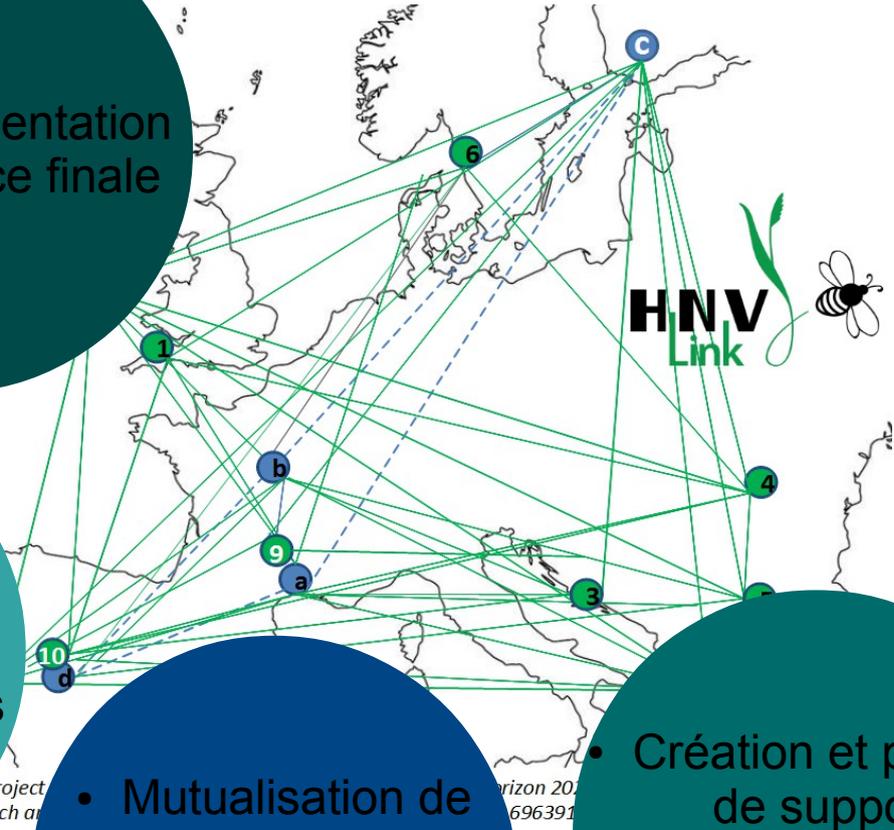
Pour mutualiser les initiatives et les besoins

- Mutualisation de contacts de réseaux européens et internationaux

Pour développer des ponts avec d'autres réseaux

- Création et partage de supports d'enseignement sur l'agriculture HNV

Pour sensibiliser les publics en formation



Merci à tous !

<http://www.causses-et-cevennes.fr/>
contact@causses-et-cevennes.fr

